

Décision

Générale

colonial

Décision n° 62-433-1932 conge

n° 62-433-1932

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
29 décembre 1932

Numéro JO
n° 433 du 31/12/1932

Date du numéro
31 décembre 1932

TEXTE INTÉGRAL

29 décembre 1932, un congé de repos de un mois, à solde entière dégagée de tous accessoires, est accordé à l'infirmier de 2° classe Mohamed Moussa, en service à l'hôpital intercolonial de Djibouti, pour compter du 1° » janvier 1933.